



Garde alternee mais il la recupere tres rarement . que faire ?

Par **feLisca974**, le **07/09/2011** à **14:04**

Cela fait presque 2 ans que je me suis separer du pere de ma fille (27m) . Dapres lui je lui laissez pas voir sa fille et a donc saisi la JAF pour faire une demande de garde alternee. sa lui a ete accorder et doit prendre la petite les 1er, 3eme semaine de chq mois du vendredi au dimanche et le 2eme et 4ieme semaines les mercredi.

Mais Mr ne repecte pas les jours de visite et vient quand bon lui semble c'est à dire une fois par mois.

je sais plus quoi faire

et aujourd'hui il est parti a la gendarmerie pcq d'apres lui je lui defend de voir sa fille.

les week end Mr ne se manifeste jamais parce qu'il ne veut pas s'encombrer de la petite et elle reste tout le temp avec moi. et defois il dit qu'il la prend 2 - 3 jour et au final il la redepose le lendemain pour moi.

Je suis fatigued de son attitude . si vous pouvez me donner des conseils.

Merci d'avance

Par **Domil**, le **07/09/2011** à **14:54**

Quand il ne prend pas sa fille selon les termes du jugement, vous en réunissez les preuves et vous faites une requête au JAF pour supprimer la résidence alternée et augmenter la pension (ou en établir une)